

REUNION DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2002

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil du Président
2. Résultat du Concours d'octobre
3. Remise du concours de novembre :

BELGIQUE :

Une carte postale illustrée d'une localité du Brabant Walon dont la ou les oblitérations sont différentes de la localité représentée.

POINTS :	Date la plus ancienne	50
	Les suivantes - 2 points	
	C.I. représentant un bâtiment (gare, école, église, etc...)	10
	Lieu historique ou touristique	5
	Position oblitération	10
	Etat et fraîcheur	20

4. CONFERENCE

Nous aurons le grand honneur d'accueillir ce jour, M. Marcel Van der Mullen, Président d'honneur de la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique, qui nous montrera sa remarquable collection spécialisée sur les Entiers postaux d'Eupen et Malmédy.

C'est un grand honneur pour le Club de Wavre de recevoir un conférencier d'un tel niveau et engageons tous nos membres à assister à cet exposé.

Savoir poser la bonne question

Quel avenir pour la philatélie ? Cette question est de plus en plus souvent proposée comme thème de débats tant en France qu'à l'étranger. A croire que beaucoup de collectionneurs s'interrogent sur la finalité de leur hobby mais oublient les conditions dans lesquelles ils le pratiquent.

On notera tout de suite que ce ne sont pas les collectionneurs isolés qui sont inquiets mais bien les autres, ceux qui appartiennent aux structures associatives. Et qui ne sont pourtant pas les plus nombreux !

Si problème il y a, celui-ci est sans doute mal posé et la question mentionnée plus haut est indéniablement mal formulée. La philatélie, quoi que certains en disent, existera toujours. Elle a un passé suffisamment riche et dense, son histoire est intimement mêlée à la grande Histoire, celle qui s'écrit avec un grand H. Elle fait incontestablement partie de notre patrimoine. Alors pourquoi les collectionneurs du futur ne s'intéresseraient-ils pas à elle ?

Les appréhensions des philatélistes se fondent sur plusieurs faits. Ce sont d'abord les comportements de certaines administrations postales devenues de véritables entreprises affairistes avec des politiques commerciales agressives. Elles veulent vendre de plus en plus de timbres aux collectionneurs néophytes, augmentent leurs chiffres d'affaires en commercialisant des produits philatéliques dérivés, comme les enveloppes Premier jour, les encarts, les gravures, les tee-shirts, les cravates, etc., toutes sortes d'objets qui n'ont de « postal » que le nom et dont l'intérêt philatélique est plus que discutable. Tout cela en se contrefichant de savoir si ces collectionneurs en herbe seront effectivement intéressés.

Il y a ensuite les associations, souvent incapables de dispenser les conseils qu'on attend d'elles. Dans la majorité des activités, prati-

quer la compétition est généralement stimulant et crée l'émulation. En philatélie, c'est tout le contraire : les difficultés pour exposer, les rigueurs des réglementations sont telles qu'elles sclérosent plus la philatélie qu'elles ne l'encouragent. D'ailleurs si tout le monde constate la désaffection patente des visiteurs devant certains panneaux d'exposition, personne ne réagit pour remédier à ce mal qui sévit depuis nombre d'années.

Il faut également citer les négociants, qui estiment bien remplir leur rôle en se souciant plus de réaliser immédiatement la bonne affaire que de choyer leur clientèle. Et si beaucoup se plaignent de l'époque actuelle peu propice, selon eux, au commerce, ils oublient simplement que leurs clients pourraient être plus nombreux s'ils les conseillaient mieux, s'ils les guidaient judicieusement dans leurs achats, s'ils les aidaient mieux à constituer de bonnes collections.

Pour vivre heureux, vivons cachés, dit le proverbe. C'est effectivement le choix auquel arrivent de nombreux collectionneurs qui, en s'isolant, ont la sensation de se sentir mieux protégés contre les agressions philatéliques des uns et des autres. Mais ce n'est peut-être - et sans doute pas la meilleure - des solutions. Si la philatélie est un « sport » de solitaire, elle peut aussi s'exercer dans la convivialité car elle se nourrit des recherches des uns et des autres.

Alors au lieu de s'interroger sur son devenir, les différents intervenants devraient peut-être poser le problème en d'autres termes : il ne s'agit pas uniquement de se demander comment faire pour gagner de nouveaux clients à la philatélie, mais aussi et surtout comment faire pour qu'ils deviennent durablement des collectionneurs.

Michel MELOT

REUNION DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2002

et de la réunion à 20h.15, au cercle culturel et récréatif espagnol, rue des Déportés 79.

lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30.

tribution des nouveautés par André Clusman.

causerie : «Les autographes de personnalités représentées sur les timbres-poste» par Guy
on, secrétaire du club philatélique de Wavre.

bola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 305/07 **	70	EUR
Belgique : N° 36 ob.	14	EUR
Belgique : N° 447/54 ob.	14	EUR
Belgique : N° 401/03 **	13	EUR
Belgique : N° 631/38 **	10,50	EUR
Belgique : N° 466/70 ob.	9	EUR
Belgique : N° 418A/26 **	2,75	EUR
Belgique : N° 384 **	1,50	EUR
Belgique : N° BF 38 **	1,50	EUR
Belgique : N° BF 54 **	1,25	EUR
Belgique : N° BF 56 **	1,25	EUR
Belgique : N° BF 39 **	1	EUR
Belgique : N° 43 **	0,75	EUR
Belgique : N° idem	0,75	EUR
Belgique : N° BF 52 **	0,70	EUR

CERCLE PHILATELIQUE DE WAVRE Concours 2002

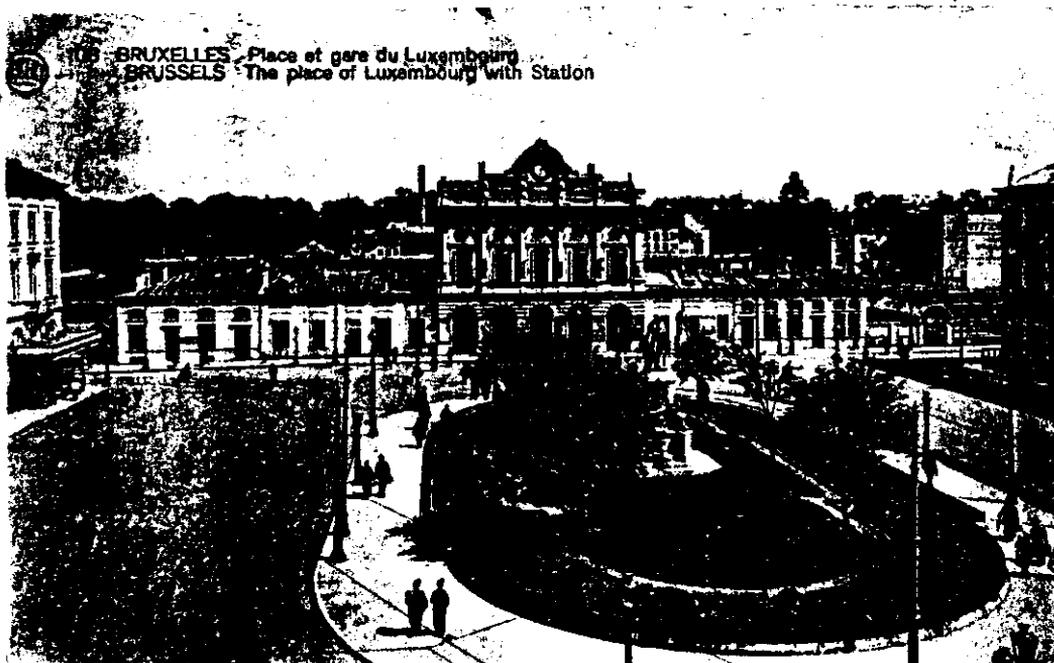
NOVEMBRE : Un timbre Philatélie de la Jeunesse NATACHA n°2528

* Oblitération manuelle	25 pts
Oblitération mécanique	15 pts
* Qualité et centrage de l'oblitération	25 pts
* Fraîcheur et dentelure du timbre	25 pts
* Date la plus ancienne	25 pts
ensuite - 2 pts	

LA POSTE AU FAUBOURG

LEOPOLD

DANIEL EGGEN



BIBLIOGRAPHIE :

HERLANT
LA POSTE BELGE ET SES MARQUES
POSTALES 1814/1924

ROGER DEBYSER
ESSAI DE CLASIFICATION DES CACHETS
A DATE BELGE A PARTIR DE 1910

DUFOUR
LES MARQUES POSTALES BELGES
1849/1914

VANGRUNDERBEEK
LA POSTE A ETTERBEEK

JACQUES DUBREUCQ
BRUXELLES UNE HISTOIRE CAPITALE

BALASSE MAGAZINES - LA REVUE POSTALE

ORDRES DE SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES POSTES

JULES LEENAERTS
LA POSTE A IXELLES

JACQUES ROUSSEAU
LES OBLITERATIONS BELGES 1914/1919

LUCIEN JANSSENS
LA POSTE PAR EXPRESS

ANDRE de COCK
LES OBLITERATIONS A NUMERO

LA POSTE AU FAUBOURG LEOPOLD

L'ETABLISSEMENT D'UN BUREAU DE POSTES AU FAUBOURG LEOPOLD EST LE FRUIT DE LA RENCONTRE DE PLUSIEURS FAITS HISTORIQUES :

I.) FAIT ARISTOCRATIQUE

APRES LA REVOLUTION DE 1830, LA NOBLESSE ET LES GRANDS BOURGEOIS SE SENTANT A L'ETROIT DANS LES MURS DE BRUXELLES-VILLE, ACHETERENT LES TERRAINS ET LES MASURES S'ETENDANT DE LA RUE JOSEPH II A LA RUE DU LUXEMBOURG ET DE L'AVENUE DES ARTS A LA RUE DE TREVES AFIN D'Y BATIR LEURS RESIDENCES ET LEURS HOTELS DE MAITRES.

UN PROJET D'AMENAGEMENT GLOBAL DU QUARTIER-LEOPOLD, CONCU PAR Mrs TILLEMANS-FRANCOIS SUYS DES 1839, AINSI QUE LES PLANS D'ENSEMBLE ETABLIS PAR LES ARCHITECTES TRAPPENIERS ET MARS AYANT POUR BUT DE CEINDRE LES TERRAINS DE LA PLACE DU LUXEMBOURG APPARTENANT A Mrs. HOORINCKX ET VAN MALDER DE FACADES SYMETRIQUES ET UNIFORMES, FURENT RATIFIES PAR L'A.R. DU 31/08/1849.

II.) FAIT ECONOMIQUE

EN 1846, LA SOCIETE FERROVIAIRE « COMPAGNIE DU GRAND LUXEMBOURG », A CAPITAUX BELGO-ANGLAIS, RACHETA AUX HOSPICES Ste GERTRUDE DE BRUXELLES LES TERRAINS ET LES MARAIS INCULTES JOUXTANT LA PLACE DU LUXEMBOURG, ASSENTIT LE CITE ET Y BATIT UNE GARE SELON LES PLANS DE GUSTAVE SAINTENOY.

DES 1853 CETTE GARE, DENOMMEE GARE DU LUXEMBOURG, DEVAIT DEVENIR LA GARE DE DEPART D'UN FABULEUX PROJET : LA VERSION OFFICIELLE ETANT DE RELIER BRUXELLES A TRIESTE VIA LE GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG, LA PRUSSE ET L'AUTRICHE-HONGRIE ; LA VERSION OFFICIEUSE (VOIRE SECRETE) ETANT DE CREER UNE LIGNE FERREE CONTINUE A VOCATION MILITAIRE S'ETENDANT D'OSTENDE A MARSEILLE VIA BRUXELLES, LUXEMBOURG ET LES CHEMINS DE FER DE L'EST FRANÇAIS AFIN DE FACILITER LE TRANSPORT DE TROUPES ANGLAISES A DESTINATION DE L'EGYPTE ET DES INDES. CETTE SOCIETE IMPLANTA TOUTE UNE INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE : DEPOTS, ATELIERS, ARSENAUX ET UNE REMISE A LOCOMOTIVE.

EN 1860, UN BRASSEUR BRUXELLOIS, Mr JOSEPH DAMIENS SPECIALISE EN GUEUZE ACHETA LE RELIQUAT DES TERRAINS BORDANT LA RUE VAUTIER ET Y FIT BATIR UNE BRASSERIE DENOMMEE « BRASSERIE LEOPOLD ». EN 1888, LA BRASSERIE, EMPLOYANT 200 PERSONNES, FUT UNE DES PREMIERES BRASSERIES BRUXELLOISES A ABANDONNER LA PRODUCTION DE FARO ET DE GUEUZE POUR SE LANCER DANS UN PRODUIT DIT « DE POINTE » : LA PILSNER-BOCK ET SES DERIVES : « THREE STARS », « WHITE STAR » « ORGE » ET « BRUNE ».

III.) FAIT DEMOGRAPHIQUE

LA POPULATION DE BRUXELLES-VILLE COMPTAIT, EN 1819, 75.000 HABITANTS, LE SEUIL DES 175.000 SERA ATTEINT EN 1860. FACE A CET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE, AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE CERTAINS QUARTIERS ET A L'AUGMENTATION DE LA CORRESPONDANCE, L'ADMINISTRATION DECIDA, AFIN DE FACILITER LES ECHANGES, DE CREER DE NOUVEAUX BUREAUX DE POSTE ET DE TELEGRAPHE PARTOUT OU LA NECESSITE SE FAISAIT SENTIR.

IV.) FAIT ROYAL

CONTRAIREMENT A LEOPOLD I, INSTIGATEUR DU DEVELOPPEMENT DU QUARTIER-LEOPOLD, LE ROI LEOPOLD II, PARTISAN DE L'EXPANSION FERROVIAIRE, EMPRUNTAIT REGULIEREMENT LE TRAIN LORS DE SES VILLEGIATURES EN ARDENNES ET LORS DE SES VISITES A L'ETRANGER. CE DERNIER, PREFERANT RESIDER AU PALAIS DE BRUXELLES QU'A LAEKEN, FIT DE LA GARE DU LUXEMBOURG SA GARE DE PREDILECTION, ET PAR LA FORCE DES CHOSES, ELLE PORTA LE TITRE ENVIE DE : GARE ROYALE

SITUATION POSTALE EN 1867



LES CACHETS A POINTS

1864 - 1873

L'UTILISATION PLUS QUE CHAOTIQUE DES CACHETS A BARRES POUSSA L'ADMINISTRATION DES POSTES, DES 1864, A CONCEVOIR UN NOUVEAU TYPE DE CACHET POUR L'ANNULATION DES TIMBRES-POSTE. L'ADMINISTRATION NE FIT PLUS AUCUNE DIFFERENCE ENTRE LES BUREAUX DE « PERCEPTIONS » ET DE « DISTRIBUTIONS » ET RECLASSA SUR UNE SEULE LISTE TOUS LES BUREAUX EXISTANTS PAR ORDRE ALPHABETIQUE. CHAQUE BUREAU DU PAYS VOYANT ATTRIBUER UN NUMERO D'ORDRE EN FONCTION DE SON CLASSEMENT.

L'ORDRE DE SERVICE N° 49 DU 04/04/1864 MIS EN VIGUEUR LE 15/04/1864 :

SUPPRIMA L'UTILISATION DU CACHET A BARRES OBLITERANT (EXCEPTION POUR LES CACHETS DES FACTEURS RURAUX)
INSTAURA L'UTILISATION D'UN CACHET OBLITERANT FORME DE DEUX LOSANGES CONCENTRIQUES DE POINTS DONT LE CENTRE EST OCCUPE PAR LE NUMERO D'ORDRE DU BUREAU.

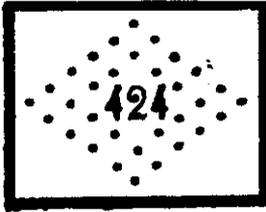
CE NOUVEAU SYSTEME « ALPHA-NUMERIQUE » MONTRA TRES RAPIDEMENT SES LIMITES :

A LA FIN DE CHAQUE LETTRE DE L'ALPHABET UN CERTAIN NOMBRE DE NUMEROS FURENT NON-ATTRIBUES DANS L'ATTENTE DE L'OUVERTURE (POSSIBLE) DE NOUVEAUX BUREAUX. DES 1866, TOUS LES NUMEROS « EN ATTENTE » ETANT DEVOLUS, L'ADMINISTRATION DECIDA DE REATTRIBUER, DANS UN PREMIER TEMPS, LE NUMERO D'UN BUREAU ULTERIEUREMENT FERME A UN NOUVEAU BUREAU ; PUIS, PAR LA FORCE DES CHOSES DUT SE RESIGNER A POURSUIVRE LA NUMEROTATION DE SES BUREAUX EN FONCTION DE LEUR DATE D'OUVERTURE.



PAR L'ARRETE ROYAL DU 31/01/1867, UNE PERCEPTION DE 4^{ème} CLASSE MAXIMUM FUT ETABLIE AU FAUBOURG LEOPOLD, FAUBOURG RELEVANT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'IXELLES, AVEC OUVERTURE AU 24/09/1867.
CETTE PERCEPTION, SITUEE PLACE DU LUXEMBOURG, FUT INSTALLEE DANS UN BATIMENT ANNEXE A LA GARE DE LA COMPAGNIE FERROVIAIRE « COMPAGNIE DU GRAND LUXEMBOURG » ET PORTA LE NUMERO D'ORDRE « 424 ».

TYPE 1 :

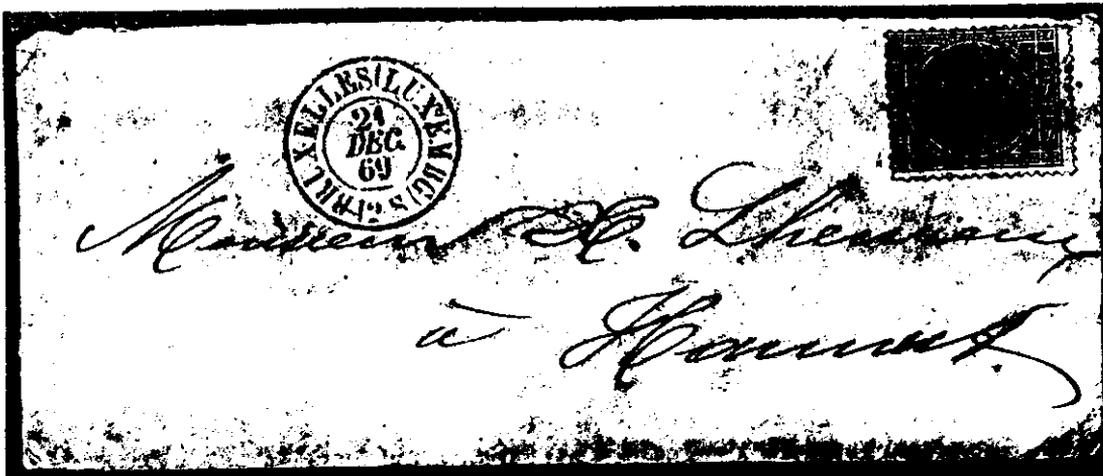


CACHET OBLITERANT FORME DE DEUX LOSANGES
CONCENTRIQUES DE POINTS
DIMENSIONS DE 26 X 22 MM
CENTRE OCCUPE PAR LE NUMERO : 424
HAUTEUR DU NUMERO : 4,5 MM

TYPE 2 :

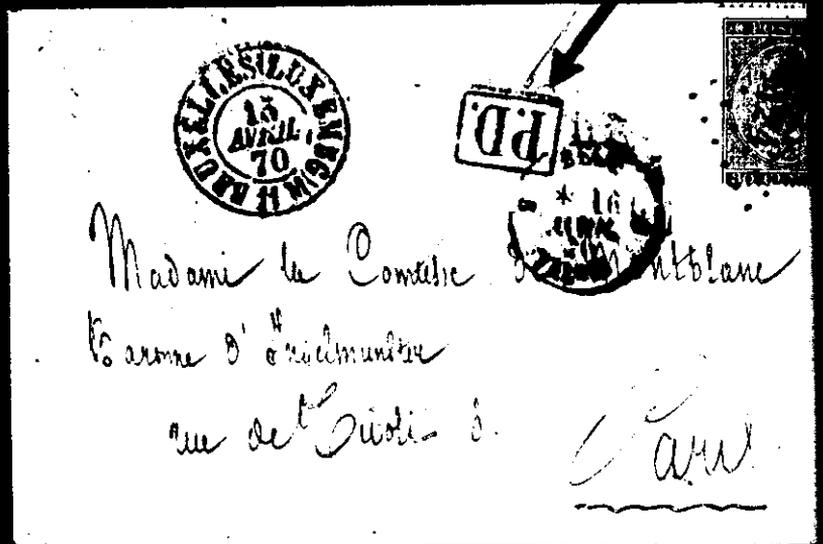


CACHET A DATE NON OBLITERANT
DOUBLE CERCLE
DIAMETRE DE 23 MM
DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/ANNEE)
MOIS EN LETTRES PENCHÉES
HEURE EN EXERGUE SUIVIE DE « M » OU « S »
CARACTERES DE TYPE « ELZEVIR » DE 3 MM
DENOMINATION ABREGÉE EN BRUXELLES (LUXEMBURG)



LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 15 Grs. MAXIMUM EXPÉDIÉE LE 21/12/1869
VERS HANNUT (DISTANCE SUPÉRIEURE A 30 Kms.).

TARIF DU 01/05/1868 AU 31/05/1870 : JUSQU'À 15 Grs. (PLUS DE 30 Kms.) : 0,20 Fr.

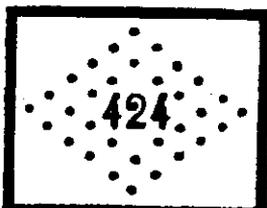


LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 10 Grs. MAXIMUM EXPÉDIÉE
LE 15/04/1870 VERS PARIS

TARIF DU 01/01/1866 AU 30/06/1875 : JUSQU'À 10 Grs. : 0,30 Fr.

GRIFFE ENCADRÉE « P.D. » DE 10 X 13 MM

TYPE 1 :

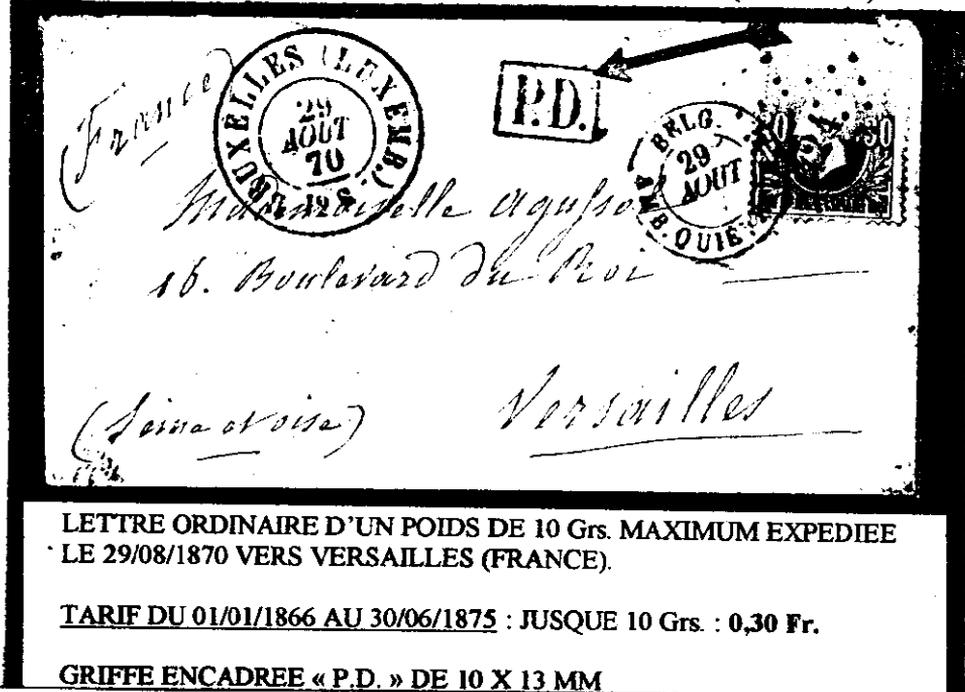


CACHET OBLITERANT FORME DE DEUX LOSANGES
CONCENTRIQUES DE POINTS
DIMENSIONS DE 26 X 22 MM
CENTRE OCCUPE PAR LE NUMERO : 424
HAUTEUR DU NUMERO : 4,5 MM

TYPE 3 :



CACHET A DATE NON OBLITERANT
DOUBLE CERCLE
DIAMETRE 27 MM
DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/ANNEE)
MOIS EN LETTRES PENCHEES
HEURE EN EXERGUE SUIVIE DE « M » OU « S »
CARACTERES DE TYPE « ELZEVIR » DE 3 MM
DENOMINATION ABREGEE EN BRUXELLES (LUXEMB.)

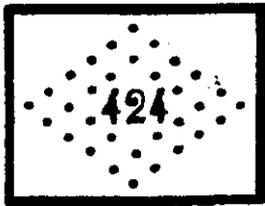


LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 10 Grs. MAXIMUM EXPEDIEE
LE 29/08/1870 VERS VERSAILLES (FRANCE).

TARIF DU 01/01/1866 AU 30/06/1875 : JUSQUE 10 Grs. : 0,30 Fr.

GRIFFE ENCADREE « P.D. » DE 10 X 13 MM

TYPE 1 :

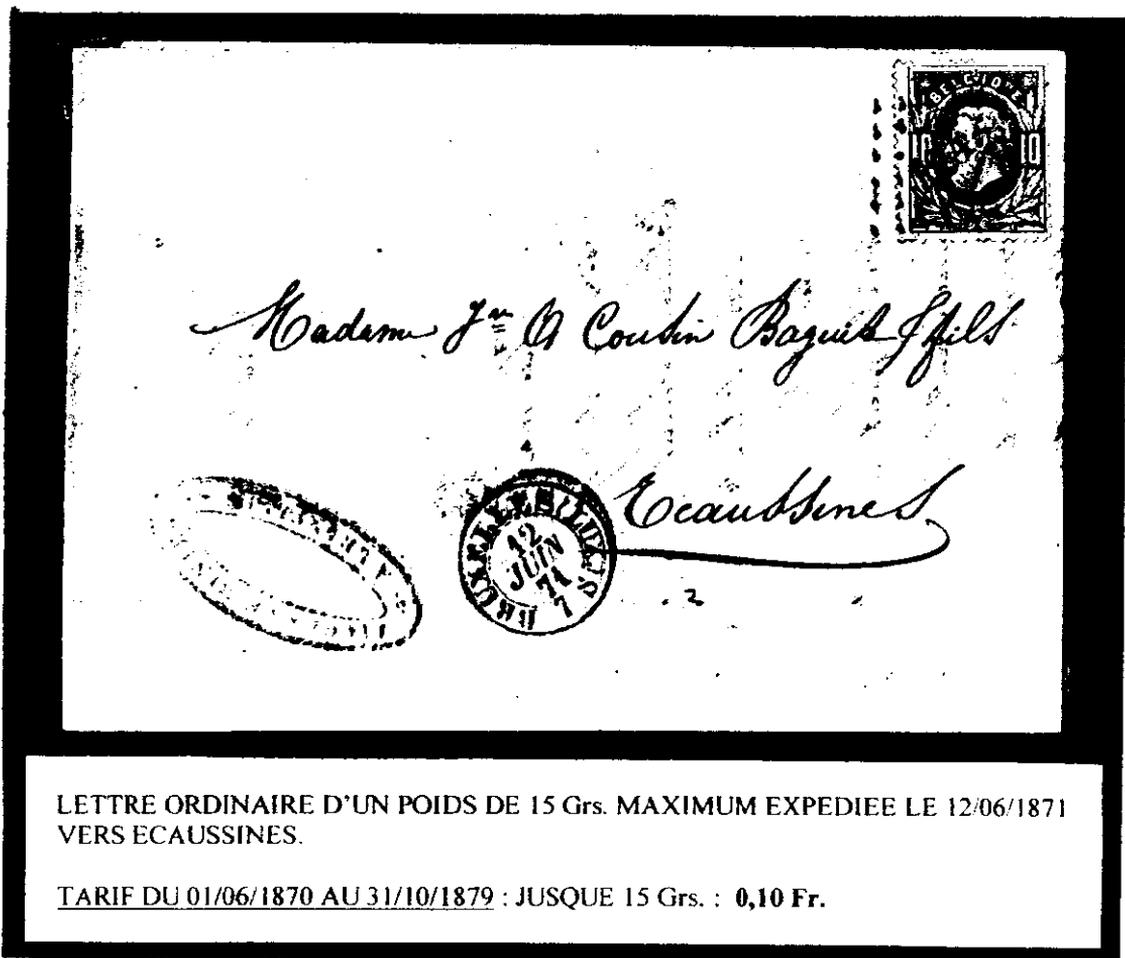


CACHET OBLTIRERANT FORME DE DEUX LOSANGES
CONCENTRIQUES DE POINTS
DIMENSIONS DE 26 X 22 MM
CENTRE OCCUPE PAR LE NUMERO : 424
HAUTEUR DU NUMERO : 4,5 MM

TYPE 4 :



CACHET A DATE NON OBLITERANT
DOUBLE CERCLE
DIAMETRE 20 MM
DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/ANNEE)
MOIS EN LETTRES PENCHEES
HEURE EN EXERGUE SUIVIE DE « M » OU « S »
CARACTERES DE TYPE « ELZEVIR » DE 3 MM
DENOMINATION ABREGEE EN BRUXELLES (LUX.)



LES CACHETS DOUBLE CERCLE

1873 - 1875

L'UTILISATION DU CACHET A DATE POUR L'OBLITERATION DES TIMBRES-POSTE DES JOURNAUX ET DES IMPRIMES, ADOPTE EN 1861, FUT APPLIQUEE, A TITRE D'ESSAI, AUX TIMBRES DE CORRESPONDANCES DE 1870 A 1873 DANS TOUS LES CHEFS-LIEUX DE PROVINCE ET DANS CERTAINES AGGLOMERATIONS.

L'ESSAI AYANT ETE CONCLUANT, LA MESURE FUT ETENDUE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE DU ROYAUME PAR L'ORDRE DE SERVICE N° 68 DU 10/03/1873 QUI :

- SUPPRIMA L'UTILISATION DU CACHET A POINTS
- INSTAURA L'UTILISATION DU CACHET A DATE COMME OBLITERATION, SANS REPETITION DE CE DERNIER SAUF SI LA PREMIERE EMPREINTE APOSEE NE SOIT DEFECTUEUSE
- MAINTINT L'UTILISATION DES CACHETS A BARRES DES FACTEURS RURAUX

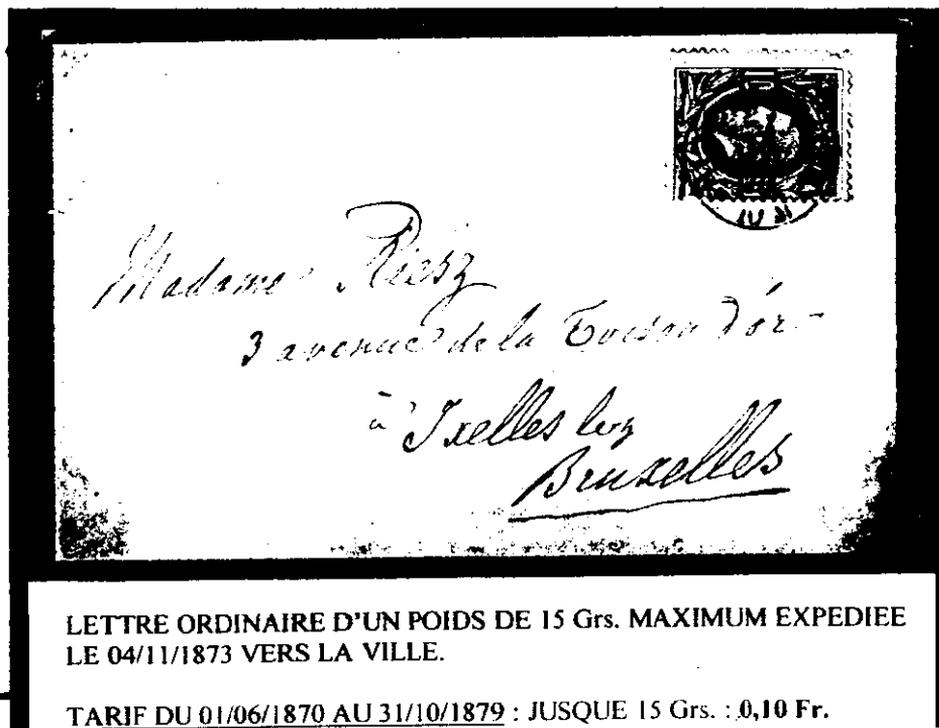


PAR L'ARRETE ROYAL DU 09/10/1873, LA PERCEPTION DE 4^{ème} CLASSE MAXIMUM ETABLIE A BRUXELLES EN PLACE DU LUXEMBOURG DEVINT UNE PERCEPTION DE 3^{ème} CLASSE SANS MODIFICATION A LA DENOMINATION PRIMITIVE : « BRUXELLES LUXEMBOURG ».

TYPE 4 :



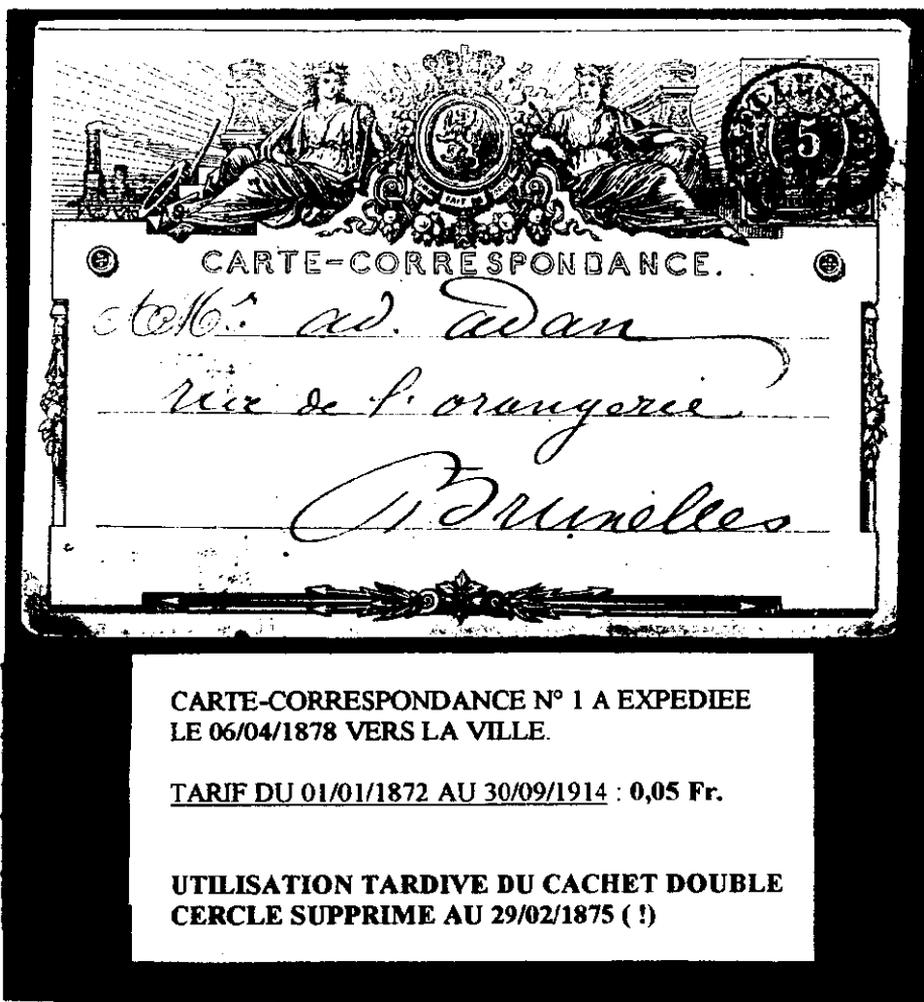
CACHET A DATE OBLITERANT
DOUBLE CERCLE
DIAMETRE 20 MM
DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/ANNEE)
MOIS EN LETTRES PENCHEES
HEURE SUIVIE DE « M » OU « S »
CARACTERES DE TYPE « ELZEVIR » DE 3 MM
DENOMINATION ABREGEE EN : BRUXELLES (LUX.)



TYPE 4 a :



CACHETA DATE OBLITERANT
DOUBLE CERCLE
DIAMETRE 20 MM
DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/ANNEE)
MOIS EN LETTRES PENCHEES
HEURE EN EXERGUE SUIVIE DE « M » OU « S »
CARACTERES DE TYPE « ELZEVIR » DE 3 MM
DENOMINATION ABREGEE EN: BRUXELLES (LUX)
PAS DE POINT APRES « LUX »



TYPE 3 :



CACHET A DATE OBLITERANT
DOUBLE CERCLE
DIAMETRE 27 MM
DATEUR SUR 3 LIGNES (JOUR/MOIS/ANNEE)
MOIS EN LETTRES PENCHEES
HEURE EN EXERGUE SUIVIE DE « M » OU « S »
CARACTERES DE TYPE « ELZEVIR » DE 3 MM
DENOMINATION ABREGEE EN BRUXELLES (LUXEMB.)

RESPONDANCE N° 6 EXPEDIEE
VERS LA VILLE.

01/1872 AU 30/09/1914 : 0,05 Fr.

TARDIVE DU CACHET DOUBLE
SUPPRIME AU 29/02/1875 (!)



LETTRE ORDINAIRE D'UN POIDS DE 15 Grs. MAXIMUM
EXPEDIEE VERS GENEVE (SUISSE) LE 29/04/1877.

TARIF DU 01/07/1875 AU 30/09/1907 : JUSQUE 15 GRs. : 0,25 Fr.

UTILISATION TARDIVE DU CACHET DOUBLE
CERCLE SUPPRIME AU 29/05/1875 (!)

Monsieur Marc Gramer
Rue St Pierre 6
Genève
Suisse

Réalisation inter-membres du JEUDI 21 novembre 2002

Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ Eur
BELGIQUE					
LOT 1		1 L. DE CINEY A LIEGE DU 22/12/1851 T.P. 7 PLANCHE 1 BORD FEUILLE (S/L 17,50 EUR) TARIF EXACT			7,00
LOT 2		4 L. AFFR. T.P. 18 OBL. ANVERS, CINEY, BXL TARIFS EXACTS			7,00
LOT 3		3 L. AFFR. T.P. 30 OBL. ROUX, CINEY ET GILLY TARIFS EXACTS			5,00
LOT 4		1 C.I. DE LIEGE A BXL DU 12/08/1905 T.P. 53 TARIF EXACT OBL. LIEGE EXPOSITION CAT NIPA -> INDICE R			10,00
LOT 5		1 L. REC DE BXL A BXL DU 08/10/1909 T.P. 74 ET 76 TARIF EXACT OBL. CACHET FRACTIONNAIRE DE BXL 3/10			9,00
LOT 6		1 C.I. DE OORDEREN A PUURS DU 11/12/1913 T.P. 110 TARIF EXACT OBL DEPOT-RELAIS OORDEREN CAT DELFOSSE INDICE B			2,00
LOT 7		3 L. D'IXELLES, BXL ET COURTRAI VERS OSTENDE T.P. 110 ET 118 ANEE 1913 TARIFS EXACTS GRIFFE REBUT + ETIQUETTES			9,00
LOT 8		1 C.I. DE MORESNET A ROSOUX GOYER DU 24/8/1925 T.P. 193 TARIF EXACT			2,00
LOT 9		1 L. DE THEUX A THEUX DU 06/11/1925 T.P. 199 (S/L 10 EUR) TARIF EXACT			3,00
LOT 10		1 L. DE QUEVAUCHAMPS A ARRENQ (FRANCE) DU 07/10/1926 T.P. 206 (S/L 50 EUR) TARIF EXACT DUREE 4 MOIS			10,00
LOT 11		1 IMP PROPAGANDE CONTRE LA TUBERCULOSE DE BXL A VERVIERS DU 14/12/1929 T.P. 293 (S/DOC 10 EUR) TARIF EXACT			3,00
LOT 12		1 RECU DE 75,70 Frs. DE LIEGE A HERON T.P. 317 REAFFRANCHISSEMENT PAR T.P. 317 POUR REPRESENTATION VERSO T. FISCAUX + ETIQ. PRESENTATION			9,00
LOT 13		1 C.I. DE BRUGES A ROULERS DU 22/07/1941 T.P. 424 (S/L 10 EUR) TARIF EXACT			4,00
LOT 14		1 QUITTANCE D'ABONNEMENT "LA BOISSON" DU 13/06/1941 T.P. 480 TARIF EXACT			3,00
LOT 15		1 IMP D'ANVERS A BOOM DU 03/09/1942 T.P. 568 (S/L 5 EUR) 1 IMP DE BXL A YPRES DU 03/03/1942 T.P. 569 (S/L 5 EUR) TARIFS EXACTS			3,00
LOT 16		1 C.I. DE BXL A PARIS DU 18/05/1948 T.P. 642 (S/L 10 EUR) TARIF			3,00
LOT 17		1 C.I. "PLAGE DE JAMBES" DE NAMUR A LAMORTEAU DU 07/08/1945 T.P. 677 A (S/DOC 6,50 EUR) TARIF EXACT			3,00
LOT 18		1 C.I. "GREZ-DOICEAU" DE CINEY A BXL DU 27/10/1948 AFFR. DECOUPURE ENTIER POSTAL A 0,65 Fr. TARIF EXACT			5,00
LOT 19		1 FACTURE DE ROULERS A GAND DU 14/02/1949 T.P. 788 (S/L 10 EUR) TARIF EXACT			3,00
LOT 20		1 L. D'ANVERS A BXL DU 14/12/190 T.P. 818 (S/L 7,50 EUR) TARIF EXACT			3,00
LOT 21		1 IMP DE BRUGES A BRUGES DE 1954 T.P. 941 (S/DOC 8 EUR)			3,00
LOT 22		1 C.I. D'HASTIERE A COURTRAI DU 06/08/1960 T.P. 1140 1 C.I. DE BXL A CHARTRES (FRANCE) DU 30/10/1960 T.P. 1142 TARIFS EXACTS			2,00
BELGIQUE 1iers VOLs,....					
LOT 23		1 L. DE BXL A NICE DU 29/06/1946 T.P. 726 PAR 1ier SERV. AERIEN BXL NICE PAR SABENA CAT VDB N° 436			3,00
LOT 24		1 AEROGRAMME 1ière LIAISON BXL/ELISABETHVILLE SABENA DU 02/04/1960 1 AEROGRAMME 1ier SERVICE SABENA BXL/ATHENES DU 04/04/1961			6,00
BELGIQUE SERVICE					
LOT 25		7 DOC. PERIODE 1958/1974			3,00

Belgique:	6A - 7A - 8	ob.	132	35
	8		115	35
	13B/16B		65	16
	14/15 (9)		36	5
	17A/20A		32	6
	41		37,50	8
	122		32,50	10
	132/34		35	10
	258/62		25	5
	265 - ? (descriptif incomplet)	*	38,50	8 !
	292 C/H	ob.	28,50	6
	325		100	25
	390/93		44	12
	436		40	10
	496/503		14	3
	504/11		45	11
	519/26		24	5
	547/55 + A		29	7
	690/96	**	9	3
	743/47	ob.	15	3,50
	756/60		19	4,50
	785/86		35	9
	814/22		40	9
	827/31		50	12
	842/44		14	3
	863/67		54	12
	876/78		20	4
	890		45	10
	900/07		45,50	12
	912/17		32	7
	927/29		45	11
	938/40		33,75	9
	946/51		92,50	24
	973/78		24	5
	998/1004		22	5
	1032/36		16,25	4
	1075	**	14	4,50
	BF 8	*	18,50	5
	Vol Phalein	ob.	12	5
	1053/62 + PA / enveloppe		10,55	3
Belgique :	179/81	**	18	4,50
	602A		11,50	3
	631/38		10,50	2,75
	VA 7/56	FDC	156	39
Berlin occ. :	98, 99, 101	*	15	5
	104	ob.	7,50	1,90
	113	*	12,50	3,10
	123/24	**	8	2,65
	132 B	ob.	9,75	2,50
Suisse :	307/10	*	12	4

BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX

- LOT 76 : 1 C.CORREES N° 6 + 5 C.P. N° 23 (2), 50, 73, 83 OBL. CINEY ET MESNIL
ST BLAISE COTE NIPA 6 EUR 4,00
- LOT 77 : 1 C.P. N° 29 DE BXL A LONDRES DU 25/05/1904 TARIF EXACT 2,50
- LOT 78 : 1 ENV LETTRE N° 17 DE BXL A BXL DU 08/08/1913 FLAMME GAND GENT
EXPO 1913 2,50
- LOT 79 : 4 C.P. N° 58, 62,64 ET 66 + 2 C.L. N° 13 ET 18 3,00

BELGIQUE TAXE

- LOT 80 : 1 C.P. DE ? T.PREO 622 NON VALABLE TAXEE A GOSELIES PAR T.TX
33 ET 35 LE 03/01/1953 7,00
- LOT 81 : 1 L PAR AVION DE NEW YORK A AUDERGHEN DU 03/06/1958 T.P.Aér 37
REEXPEDIEE EN POSTE RESTANTE A LA PANNE TAXEE PAR T.P. 859 4,00

BELGIQUE GUERRE 14/18

- LOT 82 : 1 DE STE ADRESSE A LA HAYE DU 06/06/1916 T.P. 140 TARIF EXACT
GRIFFE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET TRAVAUX PUBLICS 3,50
- LOT 83 : 1 L. DE DEINZE A ANVERS DU 01/02/1917 T.P.Occ. 15 CENSURE DE GAND 3,50
- LOT 84 : 1 C.I. DE BXL A NAMUR DU 18/10/1916 T.Pocc. 13 TARIF EXACT CENSURE
DE BXL + N° DE CENSEUR 4,00
- LOT 85 : 1 C.I. DE BRUGES A ST RAPHAEL (FRANCE) DU 20/11/1918 T.P. 138 DEFECT
TARIF EXACT OBL FORUNE BRUGES 14 SELON CAT ROUSSEAU RELATIONS
AVEC LA FRANCE REPRISE AU 25/11/1918 4,50
- LOT 86 : 1 L. AVEC CONTENU DE L'ADMINISTRATION CIVILE D'OSTENDE A BXL
(CENTRALE DES PASSEPORTS DU GOUV. GENERAL) DU 07/04/1915
DOC PEU COURANT 9,00

ETRANGER

FRANCE

- LOT 87 : 1 FORM. N° 103 AVIS DE RECEPTION DE CHARGEMENT DE LA FERTE GAUCHE
A PARIS DU 09/03/1863 T.P. 21 TARIF EXACT 8,00

ANGLETERRE

- LOT 88 : 1 L REC. D'INVERNESS A St NICOLAS DU 18/08/1977 T.P. 605, 777, 807, 829/832 2,50

ALLEMAGNE

- LOT 89 : 1 Bde DE JOURNAL (CAT MICHEL S 6) DE LIEBENWALDE A BERLIN
DU 12/6/1881 3,50
- LOT 90 : 10 DOC PERIODE 1979/1981 T.P. 501, 698 ET 699 TOUS OBL. AMBULANTS 6,00
- LOT 91 : 1 L DE VOITURE TRANSPORT DE SUCRE DE COLOGNE A VERVIERS DU
28/12/1914 NOMBREUX CACHETS 6,00

VATICAN

- LOT 92 : 1 L CONTRE REMB. DE 500 L. DE ROME A HAALERT DU 05/10/1979 T.P. 441 (3)
+ T.P. ITALIENS 1000, 1338, 1345/1350 CACHETS DE DOUANE 3,00

ETATS-UNIS

- LOT 93 : 1 L. REC AVEC A.R. DE WASHINGTON A TRENTENO (ITALIE) DU 21/11/1928
T.P. 232 (5) VERSO AMBULANTS ITALIENS 3,00
- LOT 94 : 12 DOC. DIVERS PERIODE 1876/1985 6,00

CUBA
 LOT 95 : 1 L. PAR AVION DE LA HAVANE A EVERETT (USA) DU 08/02/1928 T.P.Aér2 4,00 EUR

MADAGASCAR
 LOT 96 : 1 L. DE MADAGASCAR A StDENIS DE LA REUNION "PAR AVION" DU 07/11/1944
 T.P. 239, 272 ET 286 " 3,00 EUR

CONGO BELGE
 LOT 97 : 1 MENU DE 1ière CLASSE DU 12/03/1925 DU S.S. ELISABETHVILLE
 DE LA Cie BELGE MARITIME DU CONGO DOC PEU FREQUENT 5,00 EUR
 LOT 98 : 1 ENV. OFFICIELLE "DEPECHE SPECIALE" DE LEO A LEO DU 23/05/1958
 ENVELOPPE AYANT CONTENU DU COURRIER SAUVE DU SINISTRE DE
 CASABLANCA DU 17/05/1958 GRIFFE SINISTRE CASABLANCA DOC RARE 8,00 EUR
 LOT 99 : 1 RECU DE MANDAT POSTAL INTERNATIONAL "PAR AVION" DE LULUABOURG
 A LIEGE DU 22/07/1957 DOC PEU FREQUENT 3,50 EUR
 LOT 100 : 1 L. EN POSTE RESTANTE DE BUKAVU A MATADI DU 15/09/1958 T.P. 314
 TARIF EXACT MARQUES DE RETOUR 5,00 EUR

Suisse :	329/40	*	16,50	5,50
	349/53		20	6,65
	388/94	**	5,75	1,90
	395/98		6,25	2
	405/17	*	250	83
	428/31	**	11	3,65
	449/53	*	3,70	1,20
	457/60		4	1,25
	461/66		25	8
	968/71 CdF	**	9,50	3,10
Belgique :	3 C.P. illustrées Wavre		-	6
	3 C.P. illustrées Wavre		-	15
	3 C.P. illustrées Wavre		-	15
	3 C.P. illustrées Wavre		-	15
	3 C.P. illustrées Wavre		-	20
Belgique :	2 (impression recto-verso)	ob.	-	15
	186 Variété	**	12,50	4
	939 Var. 2		90	30
	2619 ND (Bande dessinées)		80	20
	E 119 épreuve de couleur	**	-	1
	E 119 épreuve de couleur		-	1
	E 119 épreuve de couleur		-	1
	E 120 épreuve de couleur		-	1
Congo belge :	270/73		16	5
Ruanda-Urundi :	121	*	7,50	2
	124/25	**	15	5
Suisse :	195	ob.	46	11
	144	*	130	30
	Tx 10	ob.	32,50	8

(4)

Expédié par
M
Dém. &
Rue
No

CARTE POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.

Handwritten address details, partially illegible.

Alamma

BELGIQUE
R BRUXELLES 767



Monsieur Herman Stern
Président de la Banque de Dinant

(5)

62 rue Royale



Handwritten signature

PROVINCE DE LIÈGE

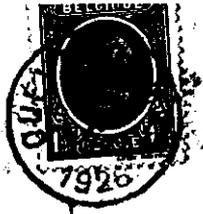
ÉCOLE PROFESSIONNELLE PROVINCIALE D'AGRICULTURE

de THEUX

Prov. 88-96. Ind. 836.

(8)

Monsieur Levaux
Councillor Communal
à Theux



10

Monsieur Albert Simon

LE MARCHÉ NOIR MENACE
LA PAIX SOCIALE
DE ZWARTE MARKT BEDREIET
DEN SOCIALEMI VRIJDE



la Gerbe d'or

revenue)

France

Monsieur M. Labuni

ANCIENS ÉTABL. VOORM. FIRMA
VERMEULEN
SOC. AN. NAAML. VENN.
ROULERS - ROESELARE
BELGIQUE BELGIE



FACTURE

19

FILATURES GANTOISES REUNIES



VIA AIR MAIL
CORREO AEREO

Mr. Lieutenant Colonel Borquist BEM. a

Seldpost



Den Herrn *Torniz*

86

127. Boulevard du Hainaut

Brüssel

M Olesu



M

rue

à u

Département d

sur Rivier
Personnelle

86



Mont...

remen
Kun
De

An

89

firmen Bahn & Co.



in Berlin S.W.

1.	France :	PA 24/27	*	70	18
2.		PA 29		92	23
3.		440/41		9	2
4.		841		38,25	9
5.		Préo 59		39,50	10
6.	U.S.A. :	23 timbres préos		-	1
7.		198 D 10	ob.	FRF 375	10 EUR
8.		168 D 12 horiz.		FRF 35	1 EUR
9.		C 1491	**	FRF 800	40 EUR
10.	Terre Neuve :	1 essai du N° 96 en noir sur papier carton		-	10
11.	Philippines :	Occup. japonaise : BF 2	**	FRF 25	1 EUR
<hr/>					
12.	Suisse :	192/95	ob.	55	13,75
13.		196/211		27,50	6,90
14.		212/13		7	1,75
15.		214/17		12,50	3,10
16.		218/21		13	3,25
17.		222/25		16	4
18.		226/29		12	3
19.		230		7,50	1,90
20.		231/34		9	2,25
21.		235/38		8,50	2,10
22.		BF 10	*	45	15
23.		BF 23	**	8	2

PHILATELIE - CARTOPHILIE - VIEUX DOCUMENTS

Spécialités : Belgique - Congo - France - Monaco - Europa

Par années - séries complètes ** / * / ob.

Toutes les thématiques - Abonnement aux nouveautés

F.D.C. ordinaires et sur soie. Documents des deux guerres.

Stock important de «précurseurs».

Le matériel DAVO - SAFE - LINDNER de stock à prix «club»

expédié gratuitement.

Fabricant grossiste en matériel cartophile

Victor JANCART

rue Charles Harmegnies, 14

7110 STRÉPY-BRACQUEGNIES

Tél. : 064/66.33.72

R.C. Mons : 54 196 - TVA : 618058363

Cuisines équipées,

Mobilier de salles de bain,

Armoires à emporter,

Placards

GILSON et Cie, S.A.

1300 WAVRE

Chaussée de Louvain, 157

Tél. : 010/24.13.13